

Communiqué de la municipalité de Seurre du 26 mars 2015

" POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC : MAINTIEN DES HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET DE LA GARE DE SEURRE.

La municipalité de Seurre a pris connaissance de l'appel de la CGT à une manifestation devant la gare le samedi 4 Avril 2015 pour refuser la diminution drastique des horaires d'accueil proposés par la Direction de la SNCF.

Depuis qu'elle a été alertée de cette décision , en Septembre 2014, la municipalité a pris position contre et en a fait part à la Direction de la SNCF.

Elle a averti le Conseil Général, le Conseil Régional, les députés de Cote d'Or, la population et les élus des communes environnantes.

Le Conseil Municipal de Seurre a pris position contre cette mesure, puisqu'il s'agit d'une remise en cause du service public ainsi qu'une restriction sur la vente des billets SNCF (plus de vente à l'international).

Elle rappelle que la gare de Seurre est aujourd'hui la seule à rendre les services attendus par les voyageurs entre LOUHANS et DIJON.

Aussi, la Municipalité s'associe à l'appel de la CGT et propose à tous les élus et à la population de manifester publiquement le SAMEDI 4 AVRIL 2015 devant la Gare de SEURRE à 12 Heures pour refuser la réduction des horaires du guichet, service intéressant l'ensemble de la population de Seurre et des Communes environnantes."